

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**



MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 11 JUIN 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. BOUNINE), DARSAUT (pouvoir à M. GROUSSET)

Secrétaire de séance : M. CARRERE

24 – 76 - MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX A TITRE GRACIEUX A L'ASSOCIATION PIERRES LYRIQUES EN BÉARN

Rapport présenté par Madame LABORDE, conseillère municipale:

L'association Pierres Lyriques en Béarn des Gaves organise le dimanche 11 août 2024 à 17 h en l'Église Saint-Pierre à Orthez une représentation de l'opéra « La Traviata ».

A ce titre, elle a sollicité le partenariat de la Ville d'Orthez.

Afin d'accueillir les 80 musiciens, l'association a besoin de loges.

Il est proposé de mettre à disposition les loges du Théâtre Planté et la Salle Darius Milhaud.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de ces locaux à titre gracieux pour le jour de cette manifestation.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 11 juin 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Publiée le

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON

